

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 23 novembre 1912

No 16

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, 242. — Retraites, 242. — A Régina, 242. — La mention de la sainte Eucharistie dans les litanies, 242. — Le catholicisme dans les Balkans, 243. — Chant liturgique, 245. — La prononciation romaine du latin, 251. — Bibliographie, 253.

Calendrier

— o —

24 DIM.	*b	XXVI et dernier apr. Pent, (23) et 5 Nov. S. Jean de la Croix, confesseur, <i>dbl. Kyr. des dbls. Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. et du dim.</i>
25 Lundi	r	Ste Catherine, vierge et martyre.
26 Mardi	b	S. Silvestre, abbé.
27 Mercr.	b	St Léonard de Port Maurice, confesseur.
28 Jeudi	fb	Du Saint Sacrement.
29 Vend.	+vl	Vigile de S. André.
30 Sam.	r	S. André , apôtre, <i>2 cl.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

24 novembre, Sainte-Catherine. — 26, Couvent des Franciscains, Québec. — 28, Saint-Marc. — 29, Saint-André.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque

— o —

Mardi, le 19 novembre, S. G. Monseigneur l'Archevêque a quitté Québec pour New-York, où il s'est embarqué jeudi pour l'Europe. Avant de se rendre à Rome, Sa Grandeur fera un séjour à Paris et y suivra un traitement médical.

M. l'abbé U. Martel, vicaire à Saint-Malo, fait la traversée en compagnie de Sa Grandeur.

Le clergé et les fidèles du diocèse font des vœux et offriront des prières pour que le voyage de Monseigneur l'Archevêque soit heureux à tous égards.

Retraites

— o —

Dans plusieurs des paroisses de la ville: à la Basilique, à Saint Patrice, à Jacques-Cartier, à Saint-Sauveur, diverses catégories de fidèles suivent, de ce temps-ci, les exercices de retraites spirituelles.

A Régina

— o —

S. G. Mgr Mathieu a célébré la semaine dernière l'anniversaire de sa consécration épiscopale. Le clergé de son diocèse, et le vénéré métropolitain, S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, ont pris part aux belles fêtes qui ont eu lieu à cette occasion à Régina.

La mention de la sainte Eucharistie dans les litanies

— o —

Rome, le 20 octobre 1912.

Le cardinal Perraud avait demandé à S. S. Pie X qu'il fût permis d'insérer dans les litanies du Saint Nom de Jésus, à la suite de l'invocation *per ascensionem tuam, libera nos Jesu*, cette autre invocation: *per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam, libera nos Jesu*, « par votre institution de la très sainte Eucharistie, délivrez-nous, Jésus ».

Sur le rapport favorable du pro-préfet de la Congrégation des Rites (c'était déjà le cardinal Martinelli, devenu, depuis,

préfet de la Congrégation), le Souverain Pontife avait accordé que cette addition pût se faire dans les diocèses où les évêques en exprimeraient le désir.

Dans l'audience particulière que le Saint-Père lui a accordée hier, avant l'audience des Tertiaires, Mgr Villard a présenté au Souverain Pontife un volume de pétitions qui complètent la demande présentée naguère par le cardinal Perraud.

900 évêques — la presque totalité des évêques du rite latin, — ont signé une supplique dont le but est d'obtenir du Souverain Pontife :

1° Que les litanies du Saint Nom de Jésus soient insérées dans les livres liturgiques avec l'invocation *per sanctissimæ Eucharistiæ* etc.

2° Que, dans le même but d'exciter toujours davantage la dévotion envers la sainte Eucharistie, cette invocation eucharistique soit obligatoirement insérée aussi « dans les grandes litanies, où il est question des mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, — c'est-à-dire dans les litanies des Saints, qui se chantent pour la bénédiction des fonts baptismaux le Samedi-Saint ou le samedi de la veille de la Pentecôte, et qui se récitent aussi pour la recommandation de l'âme ».

La pétition, souscrite par le grand nombre d'évêques qu'on a vu, est imprimée avec un véritable goût artistique. Au sommet de l'encadrement court le texte: *Cœnantibus autem illis accepit Jesu panem*, etc. Au bas, deux gravures représentent, l'une le divin Maître instituant l'Eucharistie, l'autre la Vierge Marie en prière.

Le volume qui contient ces 900 feuillets est relié en parchemin ; on y lit sur la couverture, en lettres d'or, l'invocation : *Per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam libera nos Jesu*.

Le catholicisme dans les Balkans

La guerre dans les Balkans rend très actuel l'exposé de l'état du catholicisme dans ces contrées.

En Serbie, la profession de la religion catholique est prohibée en fait aussi bien qu'en vertu de la loi. C'est peut-être la

seule région du monde où l'Eglise catholique n'ait aucune hiérarchie ecclésiastique constituée, pas même celle que l'on a coutume de rencontrer dans les pays de mission. On ne tolère à l'heure présente en Serbie que le ministère de deux prêtres catholiques en qualité d'aumôniers de la légation austro-hongroise. L'exclusivisme de l'Eglise orthodoxe et les haines politiques ne permettent pas d'espérer une amélioration prochaine de la situation de la religion catholique dans ce pays.

Au Monténégro l'Eglise catholique jouit d'une assez grande liberté. Le roi Nicolas actuellement régnant a passé un concordat avec le Saint-Siège. Son désir est de maintenir à son peuple le bienfait de la paix religieuse. Le Monténégro constitue un diocèse dont le siège archiepiscopal est à Antivari. L'archevêque porte le titre de primat de Serbie. Mgr Dobrichich a été promu récemment à ce siège.

En Roumanie, l'Eglise catholique est tolérée ; mais de continuelles restrictions sont apportées par le pouvoir civil à l'exercice du culte catholique : ce qui donne lieu bien souvent à des incidents pénibles. L'archidiocèse de Bukarest a en ce moment pour archevêque un Bénédictin allemand, Mgr Netzhammer. La population catholique de cet archidiocèse est presque uniquement composée d'étrangers. On tâche, pour l'heure, d'y organiser le culte en rite grec. L'archidiocèse de Bukarest comprend toute la Valachie. Le diocèse de Jassy comprend toute la Moldavie. Il est confié depuis de longues années à l'Ordre des Frères mineurs conventuels. A cet Ordre appartient l'évêque actuel, Mgr Camilli, Italien d'origine.

En Bulgarie, le catholicisme est toléré. L'Eglise y possède un vicariat apostolique, dont le chef est Mgr Doucet, religieux passionniste d'origine française, évêque de Nicopolis, dont la résidence est à Boudschouk. Il est aidé dans sa mission par plusieurs de ses confrères. Il existe également en Bulgarie un second vicariat apostolique, dont le chef est Mgr Manini, capucin italien, et qui comprend les villes de Sofia et de Philippopoli. C'est dans cette dernière ville que réside Mgr Manini.

En Grèce, dans tout le royaume, le nombre des catholiques ne dépasse pas vingt-cinq mille, dont douze mille à Athènes et six mille à Patras ; le reste est dispersé dans diverses loca-

lités. Le tiers des catholiques est grec d'origine ; les deux autres tiers sont composés d'étrangers, autrichiens, italiens et français. Le siège métropolitain est à Athènes. Mgr Petit, religieux français des Pères de l'Assomption, récemment promu à ce siège, a sous ses ordres quinze prêtres et possède quelques écoles congréganistes françaises et italiennes. En Grèce, l'Eglise catholique jouit d'une certaine tolérance ; mais il lui est interdit, comme d'ailleurs dans tous les autres pays balkaniques, de faire aucune propagande. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans tous les pays ci-dessus énumérés, les conversions au catholicisme soient des faits malheureusement très rares.

A. I. R.

Chant liturgique

— o —
Introduction pratique au chant Grégorien.
(3^e article.)

Nous voyons dans l'histoire du plain-chant que le pape saint Grégoire, pour réformer le chant liturgique, s'était choisi une vingtaine de voix d'enfants et sept ou huit voix d'hommes, et que lui-même les exerçait avec un talent vraiment remarquable.

On ne peut douter qu'il a dû choisir des voix de première qualité puisque, paraît-il, ce chœur faisait de vraies merveilles dans l'exécution des mélodies même les plus difficiles.

On peut en conclure facilement que ce saint Pontife veillait avec le plus grand soin à l'intégrité du texte sacré, et à la diction parfaite, pour le rendre intelligible à toute l'assemblée des fidèles.

C'est pour cela que le rythme de ce chant n'avait rien de saccadé, que tout y était rendu d'une manière tout à fait naturelle, avec grâce et piété. Aussi accourait-on de toute part pour entendre ce chant si artistique et si pieux, le plus digne de nos saints Mystères et de l'Hôte divin de nos tabernacles.

Je crois que nous pourrions avec grand avantage nous guider sur la méthode de saint Grégoire, avec certaines modifications selon les milieux.

On me permettra, je l'espère, de proposer certains modes d'opération qu'on pourrait employer dans les différents milieux, avec pleine liberté, il va sans dire, de choisir ceux qu'on jugera le plus convenable à la situation.

Les exercices de solfège, que je recommandais dans les deux articles précédents comme indispensables, devraient se faire partout, puisque partout l'on ignore les principes du plain-chant. Si l'on rencontre encore quelques chantres qui peuvent lire leurs notes, il y en a bien peu qui connaissent tant soit peu les modes du plain-chant. Dernièrement un écolier, qui connaît bien ses notes, m'avouait qu'il n'avait jamais entendu parler des modes du plain-chant : pour lui il n'y avait qu'une gamme, celle de *do*, aucune idée du rythme, de l'accord des paroles avec les notes, etc. Donc, toute sa science du plain-chant consistait à lancer à peu près les sons les uns à la suite des autres sans savoir pourquoi. On comprend qu'il y a là une lacune sérieuse qu'il faut faire disparaître, si nous voulons bien rythmer le vrai chant grégorien.

Donc, exercices de solfège partout et notions indispensables touchant le rythme et les modes du plain-chant.

Voyons dans le détail les différents milieux et les modes d'opération qu'on pourrait y adopter.

D'abord dans les séminaires, collèges classiques et commerciaux, écoles normales, couvents et communautés religieuses.

On pourrait se procurer des cartes ou tableaux de grandeur suffisante pour y placer toutes les gammes du plain-chant, surtout les quatre principales *ré, mi, fa, sol*, avec des notes d'un pouce carré sur des portées à lignes très voyantes, afin que tous les élèves puissent suivre facilement les exercices du professeur. J'ai dit tous les élèves : il importe beaucoup de n'exclure personne de ces exercices de solfège, et voici pourquoi : beaucoup de voix réputées fausses s'améliorent sensiblement dans ces exercices. Ainsi je citerai comme exemple les orphelins de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. Au commencement de l'année, je faisais chanter chaque enfant séparément pour connaître leur voix ; sur cent enfants, je trouvais une trentaine de voix plus ou moins fausses. Après quelques mois d'exercice, c'est à peine s'il s'y trouvait quatre ou cinq voix qu'on pouvait appeler fausses. Il est donc très

avantageux, dans les exercices préliminaires, d'en faire profiter tous les élèves sans exception. Une autre raison, c'est celle-ci : une personne instruite dans les collèges ou dans les couvents ne devrait pas ignorer le plain-chant ou la musique vocale, même celles qui n'ont pas été favorisées d'une belle voix, et même celles qui ont la voix faussée. Car la voix, comme je l'ai dit plus haut, se corrige et se perfectionne par l'exercice. Supposons que les voix restent fausses : rien n'empêche qu'une personne intelligente n'apprenne les principes du plain-chant et de la musique vocale. Un curé, eût-il la voix très faussée, s'intéressera au chant s'il a appris les principes du chant ; ne pouvant exercer lui-même, il cherchera quelqu'un pour le remplacer.

Surtout pour nous, catholiques, ne serait-ce pas témoigner une espèce de mépris que de nous désintéresser entièrement du chant liturgique ?

On dira peut-être : c'est trop difficile pour les enfants. Laissez-moi vous dire que ce sont surtout les enfants qui saisissent le plus vite ces choses. J'ai connu des enfants de sept ans qui savaient très bien monter et descendre les gammes, qui distinguaient très bien les tons et les demi-tons, qui connaissaient la tonique et la dominante de chaque mode et faisaient sûrement les tierces et les quarts même mêlées. Pourtant ces enfants ne recevaient qu'un quart d'heure d'exercice par jour, pris sur leur récréation qu'ils sacrifiaient avec plaisir. Les enfants en général aiment beaucoup ces exercices de solfège, ils s'y intéressent plus qu'on ne pense. Nous avons donc en eux une puissante ressource pour introduire et propager même rapidement le chant grégorien. Mais pour réussir avec les enfants, il y a des conditions essentielles à remplir, dont la principale est l'*encouragement*. Quand je parle d'encouragement, je n'entends pas du tout qu'il faille les charger de cadeaux pour en obtenir quelque chose. L'encouragement que je propose est bien différent : il faut faire comprendre à l'enfant que si on lui enseigne à chanter à l'église, c'est pour lui faire louer Dieu dans son saint temple, faire l'apprentissage de ce qu'il doit faire éternellement avec les anges et les saints ; qu'il pourra par son chant, qui est une véritable prière, obtenir beaucoup de grâces, que c'est un des

meilleurs moyens de plaire au bon Jésus que de chanter de son mieux pour lui plaire. Croyez-moi, c'est encore ce motif qui encourage le plus et qui est le plus durable. Les cadeaux et les récompenses n'ont qu'un effet passager, et très souvent ne servent qu'à exciter la jalousie et le découragement. Donc, pas trop de récompenses, mais force motifs surnaturels.

Il importe, il va sans dire, que le professeur soit *charmant*. Pas de dispute acerbe, pas d'humeur acariâtre : quand on chante, tout doit être à la joie, non pas qu'il faille passer le temps à s'amuser, mais il faut que tout le monde se sente heureux de chanter. Un professeur de belle humeur saura toujours intéresser son auditoire : il fera des merveilles.

Outre les motifs surnaturels énoncés plus haut, il saura faire voir la beauté intrinsèque et du texte et du chant, par quelques mots d'explications que goûteront même les plus jeunes. C'est alors que la leçon de chant sera un véritable régal pour tout le monde ; on la trouvera toujours trop courte, elle sera un véritable repos pour tous les élèves.

On pourrait donc très bien placer cette leçon d'un quart d'heure au milieu de la classe comme repos, qu'on pourra faire suivre d'un petit *Deo gratias*, si on le préfère. Un quart d'heure chaque jour, tous les jours, pendant une couple de mois : et déjà beaucoup d'élèves seront en état d'apprendre même seuls les chants syllabiques et les chants peu ornés ; si l'on continue ces exercices pendant un an, on formera de bons professeurs qui, au sortir du séminaire ou du collège, seront en état d'enseigner sûrement partout où ils iront.

S'il y avait dans chaque maison d'éducation une leçon de plain-chant chaque jour de l'année scolaire, ne fût-ce que d'un quart d'heure, tous nos hommes instruits sauraient le plain-chant et le répandraient partout. D'abord, tous les prêtres, curés ou vicaires, l'enseigneraient dans leurs paroisses respectives ; les avocats, médecins, notaires et autres s'y prêteraient aussi avec grâce à la demande de leur curé.

Dans les convents, également, les institutrices qu'on y formerait pourraient l'enseigner à leurs enfants dans les écoles, et M. le Curé choisirait les mieux doués pour former son chœur. Comme tout le monde passe d'abord par l'école, dans une dizaine d'années tous les enfants et les jeunes gens sau-

raient le plain-chant, et c'est ainsi qu'on arriverait à l'époque fortunée où tous les fidèles, sachant le plain-chant, pourraient se faire entendre à l'église dans un chant populaire *bien rendu*. Voilà où nous pourrions en venir un jour si tout le monde voulait y mettre de la bonne volonté. — Il ne faut pas attendre cela des hommes, me direz-vous, rien de parfait ici-bas, c'est un beau rêve que vous venez de faire ; et les plus apathiques diront : c'est impossible.

Je me rappellerai toujours une parole de mon bon professeur M. Robichard, lorsque j'étais adolescent de quinze ans. Il nous disait souvent : *Je ne suis pas capable* n'est pas français. Permettez-moi de répéter après lui, et de redire une fois de plus qu'avec de la bonne volonté, Dieu aidant on peut tout en fait de chant grégorien.

« On n'a pas le temps. Les programmes sont déjà trop chargés. » De prime abord, cette raison paraît excellente. Cependant étudiée dans les détails, elle perd presque toute sa valeur. D'abord, comme je l'ai dit plus haut, cette leçon est un véritable repos. Ensuite, qu'est-ce que c'est que de prendre un quart d'heure et même une demi-heure sur le congé ? Quel inconvénient y a-t-il à commencer la classe cinq minutes plus tôt, à la terminer cinq minutes plus tard, et à prendre cinq minutes sur le petit repos du milieu de la classe ? ces trois fois cinq minutes font votre quart d'heure. J'ai été écolier assez longtemps pour savoir que pendant le cours d'étude on perd des durées de cinq minutes et *amplius* à des choses de bien moindre importance. S'il s'agit de préparer une messe en musique ou une soirée quelconque, on n'y regarde pas de si près.

Pourquoi donc cette fausse impression, que le temps employé par le chant officiel de l'Eglise est du temps perdu ?

Dans beaucoup d'esprits modernes, tout est important dans les études, excepté le chant de l'Eglise ! Celui-là, on s'en occupe le moins possible et seulement par *temps perdu*.

Non, un quart d'heure bien employé chaque jour au chant grégorien n'est pas du temps perdu, et ne nuira aucunement aux études ; au contraire, il sera un encouragement pour les élèves et un moyen puissant d'attirer sur nos institutions les bénédictions de Dieu.

Donc que tout le monde s'y mette : Dieu le veut !

Il va sans dire que chaque institution pourra à son choix faire les divisions des élèves en deux ou trois groupes, selon les lieux, et procéder par degrés.

1° Monter et descendre les différentes gammes de *ré*, de *mi*, de *fa*, de *sol*. Mais ne pas vouloir aller trop vite; ne laisser la gamme de *ré* que lorsque les élèves en seront bien sûrs, et ainsi des autres.

2° Faire les intervalles de seconde aussi dans chaque gamme.

3° Faire les tierces également dans chaque gamme.

4° Mêler les tierces et les secondes dans chaque gamme.

5° Faire les quarts dans chaque gamme.

6° Mêler les tierces et les quarts, toujours dans chaque gamme.

7° Faire les quintes dans chaque gamme.

8° Mêler les intervalles ci-dessus, également dans chaque gamme.

9° Faire quelques sixtes, sans en abuser cependant: elles sont rares en plain-chant.

Si tous ces exercices sont faits avec méthode, en prenant le temps nécessaire pour bien approfondir chaque sorte d'intervalles, en faisant bien voir la différence entre un intervalle majeur et un intervalle mineur, les élèves deviendront capables de se servir de leurs livres grégoriens; et le professeur ayant terminé chaque exercice de solfège par quelques explications sur le rythme et par l'exécution devant ses élèves d'un morceau grégorien, syllabique ou orné, en peu de temps ils seront aptes à chanter correctement selon le rythme grégorien.

Dans mon prochain article, j'entrerai dans les détails d'un exercice de solfège. Ces détails feront voir comment un professeur pourra s'y prendre pour bien employer le temps consacré à la leçon, faire toujours intervenir ses élèves et les faire avancer rapidement.

GRÉGORIEN.

(A suivre.)



La prononciation romaine du latin (1)

— o —
« *Una fides, unus cantus, una lingua.* »

Du latin *cuculus* nous est venu *coucou* :
 Les *u* de ce mot-là se prononçaient donc *ou* :
Coucoulous ! admirez cette onomatopée.
Pullus, poulet ; *puppis*, poupe ; *pupà*, poupée ;
Lupus, loup ; *rufus*, roux ; *lutra*, loutre ; *ursus*, ours...
 L'*u* dans ces mots français veut rester *ou* toujours.
 La *columba turtur*, qu'on nomme tourterelle,
 A la saison des nids comment roucoule-t-elle ?
Tour ! Tour !... Il nous faut donc dire en latin : *tourtour*,
 Non *turtur*, comme Arthur. Poursuivons. *Turris*, tour ;
Dulcis, doux ; *mustum*, moût ; *cursus*, cours ; *musca*, mouche ;
Multum, moult ; *furnus*, four ; *surdus*, sourd ; *bucca*, bouche...
 Par votre propre langue êtes-vous convaincu,
 Vous qui ne vouliez pas démordre de votre *u* ?
 Dans tout le continent il n'est qu'une contrée
 Qui défigure ainsi cette langue sacrée :
 En dehors de la France, est-il un pays où
 L'*u* dans les mots latins ne se dise pas *ou* ?
 Écoutons nos voisins, écoutons l'Allemagne,
 Les Pays-Bas, la Suisse, et l'Autriche et, l'Espagne ;
 Mais c'est Rome surtout qu'il nous faut écouter ;
 C'est l'exemple que tous nous devons imiter.
 Oui, laissons trôner l'*u* dans la langue française.
 Quels griefs avez-vous pour que l'*ou* vous déplaîse ?
 La nature à plaisir nous prodigue ce son.
 Le jour maint oiseau le dit dans sa chanson ;
 La nuit le rossignol dans les bois le répète.
 C'est en *ou* que les flots hurlent dans la tempête.
 En *ou* le chat miaule, en *ou* le bœuf mugit,
 En *ou* le chien aboie et le lion rugit.
 J'entends encore l'*ou* dans ce bruit monotone
 Que fait en fendant l'air l'insecte qui bourdonne.

(1) Un religieux de nos amis veut bien nous communiquer cette poésie, extraite de la *Semaine de Bourges*, et qui est de la plume d'un curé de campagne de France. Il n'y a qu'à l'apprendre, et l'on sera très fort sur la bonne prononciation du latin. S. R.

L'onde du ruisselet qui heurte le caillou
 Chante en le cadencant son incessant glouglou.
 Du frais et doux zéphyr qui murmure à l'oreille,
 Du fougueux aigle la chanson est pareille.
 Le ciel devenu noir est sillonné d'éclairs,
 Puis un roulement sourd retentit dans les airs.
 Quel bruit majestueux que ce *rrroû* formidable !
 Connaissez-vous un bruit qui lui soit comparable ?
 Revenons à notre *n*. Comme l'*m* on lui doit
 La résonnance propre à laquelle il a droit.
 Ces deux lettres, chez nous, quelle bizarrerie
 De les articuler de façon qui varie !
Et ne nos AIN-ducas INN' tAIN-tationem !
 Après *ducas* c'est *inn'* ; avant, que n'est-ce *idem* ?
AIN-tAIN-de ! c'est absurde. Et *sAIM-per* ! Quoi ? Saint-Père ?
 Ou cinq paires de quoi ? *S, é, m* doivent faire
Sèmm, tout comme : je sème. Eh bien, disons *sèmm* ;
 Laissons *saim* pour *essaim*, et faisons sonner l'*m* :
 Prononçons *inn'tenn' aè* ; la loi grammaticale
 Rejette du latin la diphtongue nasale.
 Observons qu'*am, im, em*... aussi bien qu'*un, on, in*...
 Font partout *amm', imm', emm'*... , *ounn', onn', inn'*, en latin.

Le *J* latin revient à notre *I* majuscule ;
 Comme cette voyelle il veut qu'on l'articule :
 On dira donc : *Iésous, Ioseph, iam, Ioudæous,*
Iacob, ioustil'iam, iouravit, ioucoundous.

Malheureux latin, va ! Comme l'on te déguise !
 Tel un vrai mannequin qu'on habille à sa guise.
 Tel on verrait César vêtu d'un pantalon
 Et d'un veston moderne avec chapeau melon.
 On a gardé toujours, avec un soin sévère,
 A ton vieil alphabet son ancien caractère :
 Depuis l'illustre siècle où Cicéron vivait,
 Nous écrivons les mots comme il les écrivait ;
 Pourquoi ne plus les dire à la manière antique ?
 Pourquoi s'être écarté du parler authentique ?
 L'oreille, comme l'œil, tient à sa dignité :
 Elle ne se complait que dans la vérité.

Arrière donc enfin cette vieille routine
 Qui chez nous sied si mal à la langue latine !
 C'est « *Couïque sououm* » l'adagé de rigueur :
 Aux Français leur accent, mais aux Latins le leur.
 Le bon sens le réclame : on doit parler, en somme,
 Français comme à Paris, et latin comme à Rome.

Bibliographie

— LE PRIVILEGE DES PETITS ENFANTS. Entretiens familiers avec parents et catéchistes sur la préparation des petits enfants à la Sainte Communion, par la R. M. MARIE LOYOLA, traduit de l'anglais par la baronne AUGUSTE DE NEXON. In-18, 186 pages, 1 fr. (*Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Extrait de la préface de H. Thurston, S. J. :

« La Mère Loyola a donné au décret récent de la Congrégation des Sacrements une démonstration fort juste en l'appelant une charte de privilèges, au point de vue des enfants ; mais, au point de vue des maîtres, sinon des prêtres, la nouvelle loi ne peut qu'ajouter au poids de leurs responsabilités et de leurs charges. Il est clair que si nos petits de sept à huit ans doivent se présenter au pied de l'autel avec des sentiments de foi et d'amour capables de rendre leurs communions fertiles en grâces pour leur âme et riches en bénédictions pour l'Eglise dans les siècles à venir, il faudra aux catéchistes quelque chose de plus que l'aptitude pédagogique, d'ailleurs suffisante, pour inculquer aux élèves une notion d'orthographe, de géographie ou de calcul. . . »

« Ce petit volume de conseils pratiques, écrit par une maîtresse expérimentée et compétente, comme l'est la Mère Loyola, ne peut manquer d'être accueilli avec enthousiasme. C'est non seulement un privilège incomparable pour les petits eux-mêmes, mais encore une bénédiction et un canal de grâces pour ceux auxquels incombe le devoir de les instruire. »

— COURS DE MORALE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, rédigé conformément aux plus récents programmes, par J. GUIBERT S. S., supérieur du Séminaire normal à Paris. In-12, 399 pages. Broché 2 fr. 50. Relié 3 fr. 50. (*Ancienne librairie Poussielgue, J. DE GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Ce livre est à la fois un ouvrage scolaire et un ouvrage de doctrine.

Etant un livre scolaire, il a dû être rédigé conformément aux programmes d'examens. A ce titre, il servira à la préparation du brevet supérieur et du baccalauréat (2^e partie). Pour faciliter l'usage de ce « Manuel », l'auteur a adopté l'appareil ordinaire des livres classiques : sommaires, résumés, énoncés de devoirs écrits, procédés didactiques destinés à faciliter le travail des élèves.

Œuvre de doctrine, l'ouvrage contient tout ce qui peut contribuer à la formation morale de la jeunesse : c'est une direction d'éducation en même temps qu'un Cours de Morale, de sorte qu'on peut le faire suivre avec grand profit même aux élèves qui ne se préparent pas aux examens. Quant à l'esprit dont son livre s'inspire, l'auteur le résume en ce peu de mots : « La Morale ne rendra l'homme pleinement homme que si elle le rattache à Dieu par la religion ; les chrétiens, qui s'attachent à Dieu par la religion, ne seront dignes de leur titre que si, par la Morale, ils s'efforcent d'acquérir la perfection de l'homme et la dignité du citoyen. »

— LE MODERNISME, par M. EUGÈNE TAVERNIER. Brochure in-16. 0 fr. 25, Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

Dans cette brochure, M. Eugène Tavernier fait un exposé très simple des tendances et des erreurs principales dont se compose le modernisme. L'auteur a voulu être compris des lecteurs qui n'ont pas fait d'études de théologie et de philosophie. Il montre d'ailleurs comment les systèmes élaborés par les spécialistes pénètrent dans le courant général des idées et forment l'opinion, sinon de tout le monde, du moins de tout un monde.

En suivant le plan de l'Encyclique *Pascendi*, M. Tavernier indique les différents aspects du modernisme. Dans un bref résumé historique, l'auteur montre de quelle manière cette erreur s'est formée et propagée. Il dit aussi comment on la réfute. Il y a là, en peu de pages, beaucoup d'observations qui peuvent servir à faire juger exactement et facilement les rapports qui existent entre la raison et la foi, car cette question est le fond du modernisme.

Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous, l'unité ; \$2. 40 la douzaine. — Toutefois, *l'Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle », l'auteur s'est proposé : 1° de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2° d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes—quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON
(FRANCE).

LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Édition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — Gravure de PANNEMAKER. — 524^e Édition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages.

Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE :

LA VIE AU PENSIONNAT — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon ; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix ; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxviii-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$ 1.00.

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT. Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE, *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxii-256 pages. broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE : *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de xvi-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir* (9^{me} édition.) — Un beau volume in-16 raisin de xii-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge, \$ 1.00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3.00.

L'ENFANT DE DIEU, ou LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME, par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. Barvork (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 jésus de xvi-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1.00.

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE. I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. III. *La Conscience*. IV. *Le Pêché*. — Seizième édition. Un volume grand in-16 de xvi-224 pages. Broché, \$ 0.63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE : *Le Symbole des Apôtres*. Quatorzième édition. Un volume grand in-16 de xii-416 pages. Broché, \$ 1.13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1.38. TROISIÈME PARTIE : *La Grâce, la Prière, les Sacrements*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de xii-572 pages. Broché, \$ 1.50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1.75.